

Revue de « presque » !

Nous ne pouvons que nous réjouir de la belle bouffée d'air offerte par le numéro du 24-09-2022 du magazine l'Équipe¹ qui met en avant les collègues et la discipline ! On y trouve tous les arguments pour découvrir, apprécier, retrouver, décoder notre belle discipline. Nous saluons d'ailleurs l'autrice de ce dossier qui, à travers son travail de journaliste, parvient à faire toucher au plus grand nombre, l'importance de notre travail.

Mais...

Le même week-end, non loin de Montpellier, d'autres journalistes² relaient un vent de révolte dans un établissement contre une collègue d'E.P.S. En effet, cette enseignante a souhaité « peser ses élèves ». Cela a entraîné une levée de boucliers de la part des parents outrés possiblement mais informés des motifs de cette action. Cette démarche s'inscrivait pourtant dans un « projet santé », elle semble avoir été mal comprise. Surtout, personne ne voyait pourquoi cette collègue ne se contentait pas de faire pratiquer ses élèves. L'enseignant d'EPS ne pourrait donc avoir comme ambition que de distribuer des ballons et de compter des tours de stade ? L'utilité de la discipline dans un plan d'action visant la santé des élèves à travers les pratiques physiques ne semble toujours pas réellement perçue dès lors que l'on essaie de passer à une phase opérationnelle.

Un peu plus tard, et sur un autre plan, nous apprenions que, dans la conjoncture de flambée des prix des énergies, la municipalité de Valenciennes décidait de fermer une grande partie des installations sportives aux clubs et aux cours d'E.P.S. de novembre à avril.³ Très vite, les parents d'élèves, les chefs d'établissements et les collègues d'E.P.S. se sont mobilisés et ont massivement fait connaître leur mécontentement. Ces réactions ont obligé Monsieur le Maire à un rétropédalage devant les caméras, invoquant une « démocratie participative en direct » (!) ; les salles resteront ouvertes mais sans chauffage (comme dans bon nombre de communes cet hiver). Loin de nous l'idée de réfuter les arguments liés aux augmentations des factures d'énergie, mais derrière cette victoire à la Pyrrhus, nous percevons encore que l'utilité première de la discipline E.P.S., à savoir le développement d'apprentissages moteurs articulés avec de finalités éducatives est vite oubliée lorsque des questions d'ordre socio-économiques se posent.

1) Bonnet C. (2022). « Les hussards de la République EPS », in Le magazine l'Équipe n° 2089, pp. 24-37.

2) Par exemple : <https://www.francetvinfo.fr/article/france-live/une-professeure-d-eps-mesure-et-pese-des-eleves-en-debut-d-annee-des-parents-crient-au-scandale-7623390/>

3) <https://www.lavoixdunord.fr/1244325/article/2022-10-21/valenciennes-les-salles-de-sport-resteront-finalement-ouvertes-mais-sans-chauffage>

4) Bonnet C., op.cit., pp. 24-38.

5) In « La méthode éthique », Ed. du Seuil, Paris, 2004.

6) In Revue Française de Pédagogie N° 116, I.N.R.P. 1996.

7) Dont vous retrouverez l'appel à communication en fin de ce numéro de la revue ainsi que sur notre site.

Ces deux exemples révèlent, s'il en était besoin, que « les Hussards de la République E.P.S. »⁴, les enseignants d'EPS présentés comme tels dans l'article de l'équipe Magazine, ont encore fort à faire pour la reconnaissance sociale de leur discipline qui reste souvent la variable d'ajustement de décisions politiques ou sociétales.

On retrouve donc l'éternel paradoxe ; promouvoir l'activité physique à l'école, le plaisir d'apprendre ensemble, la construction d'un individu physiquement éduqué tout en étant obligés régulièrement de prouver son utilité pour de raisons plus conjoncturelles, par définition fluctuantes. Mais comme l'écrit E. Morin, « A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel »⁵.

Nous reprendrons volontiers ici à notre compte ces propos de Gilles KLEIN⁶ « L'utilité sociale de l'éducation physique, entre rationalisation politique et négociations des acteurs » pour illustrer ce propos et vous inviter à nous rejoindre et promouvoir notre discipline.

Ce début d'année scolaire et les projets 2023 de notre association attestent de notre volonté de rester actifs en étant force de proposition. Après un Stage National portant sur le processus de création artistique loué par les participants, la parution du cahier 18 du CEDREPS de l'AE EPS, la journée Jean Zoro de l'équipe de Paris Ile-de-France portant sur l'inclusion (dans une acception large), unanimement plébiscitée également, des organisations régionales attractives, le 4^{ème} numéro annuel de votre revue (le tout depuis la rentrée de septembre), de nombreuses actions régionales et nationales se profilent encore pour 2023 ;

- des projets d'ouvrages du côté de plusieurs Groupes Ressources,
- une Biennale,
- des échanges et des partenariats avec d'autres acteurs de l'EPS du 1^{er} et du 2nd degré,
- de nombreuses animations dans un nombre croissant de Régionales.

Tout ceci fait de l'AE EPS une association dont les acteurs ont réellement à cœur d'être en phase avec les questions saillantes du moment tout en contribuant à une évolution de la discipline dans la durée.

Rejoignez-nous en adhérant ; plus nous serons nombreux, plus nous renforcerons nos productions, nos actions, notre parole.

Pour la présidence de l'AE-EPS, Fabrice Paindavoine

Enseigner l'EPS N° 289 | Novembre 2022

Directeur de la publication : Fabrice PAINDAVOINE

13 rue François Liénart - 59272 DON - fabrice.paindavoine@aeps.org

Coordination

Jean-Baptiste CHIAMA - jean-baptiste.chiama@aeps.org Eric LEGAT - eric-legat@aeps.org
262 l'Hôpital - 24270 ANGOISSE - 06 72 89 29 37 54 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT-ETIENNE
Philippe GAGNAIRE - philippe.gagnaire@aeps.org 06 50 02 04 36
95 avenue de Lempdes - 63800 COURNON - 06 70 58 62 48

Co-rédaction

- Cyril ALBERTINI : cyril.albertini@aeps.org - Bastien REDDING : bastien.redding@aeps.org
- Lionel AMATTE : lionel.amatte@aeps.org - Lucie MOUGENOT : lucie.mougenot@aeps.org
- Romain BARON : romain.baron@aeps.org - François POTDEVIN : francois.potdevin@aeps.org
- Magali BOIZUMAU : magali.boizumau@aeps.org - Pascal SIBE : pascal.sibe@aeps.org
- Océane DROUET : ocean.drouet@aeps.org - Thierry TRIBALAT : thierry.tribalat@aeps.org
- Betty LEFEVRE : betty.lefevre@aeps.org - Jean-Luc UBALDI : jean-luc.ubaldi@aeps.org
- Alain LEMOINE : alain.lemoine@aeps.org

ENSEIGNER L'EPS est une publication trimestrielle.

Editeur : AE-EPS - 4, avenue de la Pelouse - 94160 Saint-Mandé

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2022 - ISBN : 978-2-902568-62-8

Pour toute demande d'abonnement ou d'expédition, s'adresser à :

Fabrice PAINDAVOINE - fabrice.paindavoine@aeps.org

Abonnement 1 an (4 numéros) :

Individuel 40 € - Etablissement 80 €

Le numéro : 10 €

Pour toute observation concernant **ENSEIGNER L'EPS**, s'adresser au directeur de la publication. L'Association des Enseignants d'EPS, association Loi 1901, a été créée en 1936 par les Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique. Elle est ouverte à tous les enseignants d'EPS, étudiants et responsables. L'AE-EPS est agréée par le Ministère de l'Education nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Agrément, paru au Bulletin officiel n° 39 du 16 novembre 2017, et valable pour notre structure nationale mais aussi pour toutes nos régionales.

Photos couverture : Thomas MOURAREAU, David MACAL

Conception-Réalisation : Communicolor - 02 96 42 24 85

Rue de la Maladrerie - 22960 Plédran